

**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
de la Commune d'ANTOINGT  
Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

Date de Convocation : 22/11/2021	Décisions N° : 2	Membres : En Exercice : 11	Présents : 9	Votants : 9
<p>Le 01/12/2021 Le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de Emmanuel GONTHIER, Maire.</p> <p><b>Etaient présents</b> : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, TERRANOVA Philippe, TARAGNAT Nathalie, CROS Hervé, RABY Sylvie, SOUILLER Nicole, TREMOUILLER Franck</p> <p><b>Etaient Absents ou excusés</b> : GERARD Francine, POJOLAT Romain</p>				

**Délibération n° 2 : Décision modificative budgétaire n°2**  
**Correction de comptes d'imputation**

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Les factures concernant les travaux de l'école ont été payées sur le compte 21312 alors que rien n'était prévu au budget primitif sur ce compte-là. Pour une meilleure lecture du compte administratif, Il propose au conseil municipal la modification budgétaire suivante :

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021*

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	21312	213			Bâtiments scolaires	12 000,00
					<b>Total</b>	<b>12 000,00</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2313	213			CONSTRUCTION	-12 000,00
					<b>Total</b>	<b>-12 000,00</b>

ANTOINGT, le 01/12/2021  
Le Maire, GONTHIER Emmanuel,


